



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question au Gouvernement n° 2617

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Birsinger, pour le groupe communiste.

M. Bernard Birsinger. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Elle porte précisément sur la violence et ses manifestations dans notre société. («Ah !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Charles Cova. Il n'y en a pas ! Tout va bien !

M. Bernard Birsinger. Le droit à vivre en paix est un droit fondamental («Bravo !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République) qui, ne l'oublions jamais, est revendiqué par les jeunes eux-mêmes. Le fait que des mineurs de plus en plus jeunes commettent des actes de plus en plus violents met en cause le fonctionnement même de la société. On ne peut se contenter de réponses simplistes (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), voire politiciennes. Il faut ouvrir un vrai débat national sur les causes multiples et complexes de cette violence.

Nos collègues de droite s'insurgent contre les violences urbaines. Ils devraient aussi s'interroger sur leur soutien total au libéralisme qui préfère l'argent facile à la valorisation du travail. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Cette idéologie des gagnants est étrangère aux communistes. Nous en combattons chaque jour les fondements et les effets. J'aurais tendance à dire que ce n'est qu'en respectant les droits des enfants, spécialement des plus fragiles, que notre société sera en droit d'exiger de ces enfants qu'ils respectent leur devoir. La baisse du chômage, la CMU, les 35 heures, la lutte contre les discriminations que vous refusez, vous, messieurs de la droite, y contribuent.

Le plan annoncé hier comporte des avancées, mais il est encore loin du compte au regard des objectifs proclamés pour les contrats locaux de sécurité et la police de proximité.

M. Thierry Mariani. Cela ne sert à rien !

M. Bernard Birsinger. Les moyens humains et matériels manquent encore dans les villes dites sensibles pour la police, la justice, les écoles, la santé, la politique de la ville. Il me paraît important de faire appel à la mobilisation de tous les acteurs de terrain. La «coproduction» de sécurité dont vous parlez, monsieur le Premier ministre, et que nous approuvons, doit se traduire vraiment dans les villes. Quelles mesures préconisez-vous pour relancer ce partenariat ? (Applaudissements sur bancs du groupe communiste ainsi que sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Mes chers collègues, je vous en prie, un peu de silence ! J'ai presque envie d'ajouter: un peu de dignité dans cette enceinte !

M. Daniel Marcovitch. Quel exemple donné aux adolescents !

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je vous remercie du ton de votre question et du sérieux avec lequel vous abordez ce problème de l'insécurité. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe

Démocratie libérale et Indépendants.) Chacun devrait en faire autant. Vous avez raison de dire que l'Etat, le Gouvernement, doit agir et prendre des décisions s'agissant tant de la police que de la justice. Il le fait et je vais y revenir. Mais vous avez raison de souligner, et il faut le dire bien au-delà de cette enceinte, que la sécurité est de fruit d'une «coproduction» entre des acteurs responsables. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Michel Ferrand. Comme il parle ! Une coproduction ! Tout ça c'est du cinéma !

M. Lucien Degauchy.. La voilà la dignité, monsieur le président !

M. le ministre de l'intérieur. La police et la justice doivent faire leur travail, tout le monde doit prendre ses responsabilités et je suis heureux que des élus comme vous, des élus locaux prennent leur part à l'élaboration des politiques. C'est le cas depuis la mise en place des contrats locaux de sécurité, qui permettent ce partenariat, cet échange, cette concertation mais sans aller jusqu'à disloquer la police nationale républicaine dont on sait qu'elle est indispensable si l'on veut agir efficacement contre le crime, la délinquance et donc l'insécurité.

M. Jean-Michel Ferrand. Magnifique langue de bois !

M. le ministre de l'intérieur. Eh oui.

Eh oui, le Gouvernement a une doctrine et il la met en oeuvre avec des moyens réels, en personnel notamment. Au-delà des 1 000 recrutements supplémentaires dans les écoles de la police nationale, en plus des effectifs nécessaires aux remplacements des départs à la retraite, ce matin 1 000 gardiens de la paix formés étaient réunis et je leur ai tenu un discours de ministre de l'intérieur pour qu'ils assument leur tâche dans quelques semaines, sur le terrain, lors de la généralisation de la deuxième phase de police de proximité.

M. Yves Fromion. C'est pitoyable !

M. le ministre de l'intérieur. Et, croyez-moi, les élus locaux seront heureux de voir arriver ces effectifs de police...

M. Yves Fromion. Ca fait dix ans qu'on les attend !

M. le ministre de l'intérieur. ... pour accomplir leur tâche de prévention, de dissuasion et de répression. De la même manière, les Compagnies républicaines de sécurité ou les escadrons mobiles de gendarmerie fidélisés appuient les forces de police pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

M. Yves Fromion. Il faut mobiliser la relève !

M. le ministre de l'intérieur. Je pourrais aussi parler des moyens juridiques dont vont être dotés les policiers et les adjoints de sécurité, des moyens financiers - 450 millions de francs - pour la police de proximité. Bref, monsieur le député, vous l'avez bien compris et vous le savez, notamment là où vous êtes élu, il y a ceux qui agitent le thème de l'insécurité et ceux qui agissent contre l'insécurité, c'est le cas du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

M. Jean-Claude Mignon. C'est inadmissible une réponse pareille.

M. Jean-Michel Ferrand. Il se prend pour Gary Cooper.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Birsinger](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2617

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2001, page 954

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er février 2001